GARÉOULT
Le Mag

N°6/ JANVIER 2023

Mes actus - Ma ville - Mon quotidien

Chères Garéoultaises, Chers Garéoultais,

Changer les habitudes, empêcher la routine de s'installer n'est pas chose aisée. Cela prend du temps et peut s'avérer difficile tant les aléas sont nombreux. Pourtant, c'est le choix que le Conseil Municipal de Garéoult a fait il y a trois ans et qu'il poursuit aujourd'hui.

Le choix d'une remise en question permanente, le choix d'élus et de services municipaux à votre écoute, d'une collectivité solidaire, proche de ses habitants parce qu'elle sait garder le cœur et les yeux grands ouverts. Mais c'est aussi le choix de projets et d'actions qui s'adaptent en fonction de la situation économique, sociale, de l'évolution des lois, normes et règlements, des dotations qui s'amoindrissent tandis que le coût des dépenses incompressibles augmente...

Des actions à l'image des réalisations menées en 2022, malgré un fonctionnement fragilisé par la pandémie et les crises successives. Rénovation et sécurisation des voies dans différents quartiers, aménagement du Parc Naturel du Vivier, ouverture de la Maison des Associations, installation d'une classe supplémentaire à l'école maternelle, accueil de la Maison France Services, intégration de l'école de musique du Val d'Issole au Conservatoire de l'Agglomération Provence Verte, optimisation de l'éclairage public, qui s'est traduit par des économies significatives, organisation de nombreux événements festifs et gratuits...

Des actions qui se poursuivront en 2023 avec notamment le chantier tant attendu de réfection des boulevards Gueit et du Mourillon qui commencera à l'automne. Une Maison de Garéoult rénovée que viendra compléter une halle couverte place du général de Gaulle. L'étude d'un projet d'espace de loisirs à l'emplacement de l'ancienne piscine, l'intégration du plan vélo lors des travaux de voirie partout où cela est possible, la poursuite des études de sol pour la réalisation de la future piscine couverte portée par l'Agglomération Provence Verte.... Enfin, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont l'objectif sera de mettre en adéquation le maintien de votre qualité de vie et le respect des dispositions de la loi ALUR (Accès au logement et urbanisme rénové) sur lesquelles, nous n'avons malheureusement que peu d'emprise.

Je sais compter sur nos partenaires institutionnels et financiers traditionnels pour nous aider dans la réalisation de nos projets et je sais également compter sur mes collègues élus et sur l'ensemble des services municipaux pour les mener à bien.

Je vous souhaite de tout cœur pour vous et vos proches, une année de bonheur, une année de santé et une année de prospérité.
Une année qui soit encore plus solidaire et renforce notre sentiment de partager une communauté de destin qui chaque jour se construit et qu'ensemble, nous souhaitons servir.

Bonne et heureuse année 2023

Votre Maire,

À L'An que ven !

Gérard FABRE
1er Vice-Président de l'Agglomération Provence Verte

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2022

Accèdez à la vidéo en scannant le QrCode avec votre smartphone

Egalement accessible via le site de la ville www.gareoult.fr

AGENDA DE LA VILLE

Retrouvez avec ce numéro, l'agenda 2023 offert par les annonceurs

Journal d'informations municipales de la Ville de Garéoult / Janvier 2023
Directeur de Publication : Gérard FABRE / 3 000 exemplaires / Conception et réalisation : service communication
Crédits photos : service communication/ stock.adobe.com
Imprimé sur papier recyclé par nos soins / n° ISSN : 1634-6971

FESTIVITÉS DE NOËL
Des étoiles dans les yeux et dans le ciel...

Tournée des Pitchouns : *Après midi de jeux et de surprises*

Marché de Noël : *Final haut en couleurs*

Colis aux aînés :
Plus de 600 paniers gourmands offerts par le CCAS et la Municpalité

Après-midi festive des aînés : *Voyage au coeur du cabaret*

Spectacle pour les tout-petits : *Moment privilégié avec bébé*

Noël dans les écoles
Câlins, cadeaux et friandises dans la hotte du Père Noël

Emmanuelle BOTHEREAU
Maire Adjointe

Johanna MAS
Conseillère Municipale

Alain CUSIMANO
Conseiller Municipal

NOUVEL ESPACE D'ÉCHANGES ET DE DISCUSSIONS POUR LES PARENTS

LE CAFÉ DES PARENTS

Installé au Centre multi accueil Jules Ferry et animé par l'équipe du Service Enfance Jeunesse Education, le «Café des Parents» agréé par la CAF est né de la volonté d'offrir aux parents, un espace d'échanges et de discussions autour de l'éducation des enfants de 6 à 11 ans.
Organisée le lundi 9 janvier 2023, la première réunion a permis à Emmanuelle BOTHEREAU, Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et à l'Education de présenter le dispositif.
Ainsi, des permanences sont désormais proposées le vendredi après-midi au Centre Jules Ferry en présence d'une animatrice afin de répondre aux interrogations ponctuelles des parents et une rencontre sur un thème choisi en concertation avec les participants sera organisée chaque mois. Elle sera ouverte à tous, gratuite et accessible sans inscription.
Prochaine réunion du « Café des Parents » : Jeudi 2 février à 18h au Centre Jules Ferry
« Comment aider mon enfant à faire ses devoirs ? »

Renseignements : Service Enfance Jeunesse Education : Tél. 04 94 80 94 90 / mail : service-jeunesse@gareoult.fr
Suivre l'actualité du Service sur Facebook : Service Jeunesse Ville de Garéoult

Enfance - Jeunesse

Marie-Laure PONCHON
Maire Adjointe

Laurence SOICHET
Conseillère Municipale

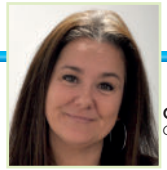

Christelle BOUILLER
Conseillère Municipale

COUP DE POUCE POUR LES 18/25 ANS

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Avec près de 900 personnes renseignées physiquement, par téléphone ou par mail en 2022, le Centre Communal d'Action Sociale est l'interlocuteur privilégié pour l'accompagnement des personnes en difficulté ou en recherche de conseils dans le montage des dossiers de demandes d'aides.
Chaque année, il accompagne également six jeunes garéoultais ne disposant pas de ressources suffisantes pour financer le permis de conduire en leur octroyant une aide de 500 €. Attribuée sous conditions, cette demande d'aide doit faire l'objet d'un dossier de candidature à déposer au Centre Communal d'Action Sociale ou à la Mission Locale de Brignoles.
Plus de renseignements concernant la Bourse au permis : 04 94 77 54 92 ou 04 94 72 87 12

Michel LEBERER
Maire Adjoint

Gilles TREMOLIERE
Maire Adjoint

Patrick BONNET
Conseiller Municipal

Sandra BODART
Conseillère Municipale

VOIRIE

Le Quartier des Ecrivains métamorphosé

Après quatre mois de travaux, le chantier mené en collaboration avec le Syndicat des Chemins dans le Quartier des Ecrivains se termine. Réabilitation des réseaux d'eau potable et création d'un réseau d'évacuation des eaux de pluie, création de trottoirs, élargissement de la voie, pose d'enrobés... chaque rue de cette zone a bénéficié d'aménagements spécifiques pour améliorer le quotidien des habitants. Au total, ce sont près de 2 kilomètres de voies qui ont ainsi été améliorés. Rues concernées : Chemin André Malraux/ Chemin Alfred de Musset/ Chemin Jules Verne / Chemin Clément Ader / Chemin Paul Verlaine.

Egalement réalisés en cette fin d'année, le dernier tronçon de trottoirs au Chemin des Chaberts, la création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales et la réfection du tapis en enrobé de l'Impasse des genêts.
Le prochain chantier d'ampleur sera celui des Boulevards Gueit et du Mourillon. Les travaux qui devraient commencer cette année, permettront surtout de sécuriser les déplacements en Centre Ville et d'améliorer le stationnement dans ces rues. Ils engendreront quelques perturbations de circulation et de stationnement qui seront détaillées prochainement.

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Coup de neuf à la Maison de Garéoult

Depuis son ouverture en 1979, la Maison de Garéoult, située Place du général de Gaulle n'avait pas connu de travaux d'ampleur tant son occupation était importante que ce soit pour les cours associatifs, les événements municipaux, les réunions et même les événements privés.
Une panne de chauffage survenue en 2022 a mis à jour la nécessité de la rénover pour la rendre plus agréable et plus fonctionnelle. Agrandissement de la cuisine, déplacement des sanitaires, remplacement des fenêtres, des portes et du sol, peintures... ce chantier réalisé en partie en régie par les agents municipaux va donner une seconde jeunesse à cette salle.
Dans l'attente de sa réouverture à l'automne 2023, une partie des activités est transférée à la salle des Restoubles, située dans l'enceinte du Complexe Sportif.

Lionel MAZZOCCHI
1er Adjoint

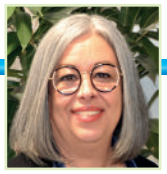

Marie-Pierre EMERIC
Conseillère Municipale

Sébastien TRUC
Conseiller Municipal

Tony REAULT
Conseiller Municipal

RÉUNION PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est un document de planification visant à dessiner l'avenir de notre commune et de nos paysages.

Approuvé le 26 août 2019, il fait aujourd'hui l'objet d'une mise en révision générale qui donnera lieu les jeudi 9 février et jeudi 2 mars 2023 à des réunions publiques. A cette occasion, un état des lieux de la commune sera présenté. Il sera suivi d'un débat avec les élus.

Rendez-vous le **jeudi 9 février à 18h à la salle des Restoubles** située dans l'enceinte du Complexe sportif, avenue du docteur Bosio. Entrée Libre.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Nettoyage des berges et du lit de l'Issole

Débuté en décembre 2022, le nettoyage des berges et du lit de l'Issole s'est achevé il y a quelques jours. Réalisée par le Syndicat Mixte de l'Argens, cette action inscrite dans le Plan Pluriannuel d'entretien et de restauration de l'Issole s'est concentrée sur la zone des Guînes et des Iscles.

Abattage des ormes morts ou malades, atteints pour la quasi totalité par la graphiose, nettoyage des déchets et bois morts, ces travaux menés chaque année en concertation avec la Mairie ont plusieurs objectifs :

Assurer la sécurité des promeneurs et usagers de la zone en limitant les chutes d'arbres fragilisés par la maladie

Limiter la formation des embâcles pour garantir l'écoulement naturel des eaux et contribuer ainsi au bon état écologique du cours d'eau pour éviter les débordements en cas de fortes pluies. Régénérer le cordon boisé rivulaire appelé ripisylve (du latin berge et sylvia, forêt).

En savoir plus sur les actions du Syndicat Mixte de l'Argens : www.syndicatargens.fr

Marie-Paule BREDOUX
Maire Adjointe

Caroline LUCIANI
Conseillère Municipale

Michel GODEC
Conseiller Municipal

Brigitte DUMONT
Conseillère Municipale

DES SÉNIORS EN PLEINE FORME

Retour sur la Semaine Bleue

La Semaine Bleue, organisée en octobre dernier a cette fois encore enchanté les séniors garéoultais de plus de 65 ans, de plus en plus nombreux à profiter des animations et ateliers proposés dans le cadre de cette manifestation nationale.

Balade bien-être, tournoi de scrabble intergénérationnel, visite commentée du Centre-Ville et pique-nique au Parc naturel du Vivier, Cinéma, Loto ... cette manifestation conviviale et gratuite a également mis à l'honneur le terroir garéoultais avec la visite du domaine viticole des Chaberts. Très accueillante, Mme Cundall, la propriétaire des lieux a proposé une visite enrichissante de son exploitation et de la cave, visite qui s'est achevée par un cocktail de dégustation.

Retrouvez toutes les activités proposées aux séniors garéoultais de plus de 65 ans sur www.gareoult.fr rubrique «Je suis Sénior» ou en contactant le service Cohésion Sociale au 04 94 77 54 92.

DES HABITANTS ACTEURS DE LEUR SÉCURITÉ

PARTICIPATION CITOYENNE : Le dispositif s'étend

S'impliquer pour la tranquillité de son quartier, c'est le choix qu'ont fait 17 référents quartier investis aux côtés de la Mairie dans le cadre du dispositif « Participation Citoyenne ».
Actif dans deux secteurs de la ville depuis sa mise en place en 2017, ce dispositif va être étendu en 2023 à l'ensemble des habitants de la commune.
L' objectif : encourager chaque habitant à être acteur de sa tranquillité et de sa sécurité en étant attentif à tous faits inhabituels ou suspects constatés dans son quartier et en relayant ces faits à la Police municipale ou à la Gendarmerie.
Maillon essentiel de ce dispositif, le référent quartier est en lien direct avec la Police municipale. Il assure la communication entre la Mairie et les habitants de son secteur. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche civique qui vise à protéger, à renforcer la sécurité et à développer la solidarité entre voisins pour la tranquillité de tous.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR RÉFÉRENT QUARTIER ?
Contacter le Service Cohésion Sociale au 04 94 77 54 92

Basile BRUNO
Maire Adjoint

Pascale ULRICH
Maire Adjointe

Pascal FERRARI
Conseiller Municipal

Florence MILHES
Conseillère Municipale

ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Les associations en quête de bénévoles

Avec plus de 70 associations actives sur son territoire, la Ville de Garéoult dispose d'un tissu très dynamique qui permet à chacun de trouver l'activité qui lui convient. Pourtant, nos associations garéoultaises sont pratiquement toutes confrontées à la même difficulté : le manque de bénévoles actifs.
Si c'est bien volontiers que le Président et les membres du bureau consacrent une partie de leur temps libre au service des autres, un peu d'aide serait toutefois la bienvenue car les tâches sont nombreuses dans une association.
Les raisons de s'investir dans le bénévolat sont différentes pour chacun mais elles ont toutes le même objectif : partager sa passion, contribuer au dynamisme associatif de la Ville et permettre aux associations de perdurer.
Aussi, si vous souhaitez aider les autres, renforcer votre tissu social, faire perdurer une activité qui vous tient à coeur, mettre à profit vos connaissances ou simplement occuper utilement votre temps libre... devenez bénévole.
Pour en savoir plus, contactez directement les associations
ou le service Associations au 04 94 72 87 08 - associations@gareoult.fr

Retrouvez l'annuaire des associations sur www.gareoult.fr ou en version papier à l'accueil de la Mairie.

La tribune de l'opposition

Claudette ROMAN
Conseillère municipale

François HANNEQUART
Conseiller municipal

Anne DUPIN
Conseillère municipale

Meilleurs Vœux 2023. En 2022, notre groupe s'est exprimé favorablement à une grande partie des délibérations proposées par la majorité. Notre opposition s'est portée partiellement sur le vote du budget, l'augmentation de certaines taxes et le projet des Beaumes et des Farayettes visant à mettre en place un jardin en face de l'ancienne cave coopérative. Sans hostilité à la perspective d'une zone arborée, c'est le jeu de chaises musicales des zones du PLU qui pose problème avec en point d'orgue notre refus de rendre constructible la zone agricole près du gymnase en ZAC. Sur Naturellement Garéoult (Facebook) nous revenons sur nos votes et propositions qui s'appuient sur une volonté de préservation du territoire, de développement social et culturel.
Claudette ROMAN, Anne DUPIN et François HANNEQUART « Construire le devenir, Améliorer l'avenir»

Jean-Michel BONIN
Conseiller municipal

Isabelle BREMOND
Conseillère municipale

L'année 2022 fût rude et éprouvante pour beaucoup de Français. L'inflation des matières premières met en péril notre économie et nos commerçants locaux. C'est pour cela qu'aujourd'hui plus que hier, il faut les privilégier. Ensemble, construisons l'avenir du village, des Garéoultais et des Garéoultaises. Nous sommes à votre écoute et à votre service pour que notre commune continue de rayonner. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2023. *Isabelle BREMOND et Jean-Michel BONIN*

Jérôme TESSON
Conseiller municipal

Tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2023. Tête de liste et représentant En Avant Garéoult au Conseil Municipal depuis 2014 je vous invite à retrouver une information différente via la page Facebook https://www.facebook.com/enavant.gareoult.56 *Jérôme TESSON « En Avant Garéoult»*

QUI APPELER EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT ?

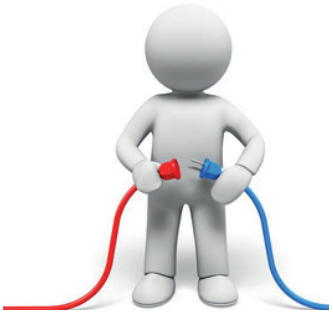

Coupure électrique :
Vérifiez d'où provient la coupure de courant sur https://www.enedis.fr/panne-et-interruption ou en contacter le 09 72 67 50 83.

Coupure d'eau :
Numéro d'urgence : 04 83 06 70 07 (accessible 7j/7 et 24h/24)
Service clients : 04 83 06 70 01 (du lundi au vendredi, de 8h à 18h)

Poubelles non ramassées ou déchets sauvages :
SIVED NG : 04 98 05 23 53 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h)
Pour rappel, les déchets volumineux sont à deposer en Espace-TriS ou peuvent être ramassés lors de la collecte mensuelle des encombrants (Service gratuit sur inscription auprès de la Courtoise Ressourcerie : 04 94 80 47 45)

Urgence sécurité gaz ou info coupure :
En cas de fuite de gaz ou d'installation endommagée : 0 800 47 33 33 (accessible 7j/7 et 24h/24)
En cas de coupure , vérifiez si cela est dû à un incident de réseau sur https://www.grdf.fr/particuliers/urgence-depannage/infocoupure

INSTALLATION DE COLONNES À CARTONS

Afin de faciliter les gestes de tri et préserver l'environnement, de nouvelles colonnes ont été installées en différents endroits de la ville pour le dépôt des cartons de toutes tailles : boîtes à chaussures, boîtes à pizza, colis postaux, cartons de déménagement, cartons d'emballages de votre électroménager, cartons ondulés, cartons plats…
Ils doivent être pliés et secs. Le scotch ou les étiquettes peuvent être laissés mais attention de ne pas déposer de sachets en plastique ou de polystyrène.

Les cartons ainsi récoltés, seront ensuite acheminés vers le centre de tri du Muy pour y être recyclés.
Renseignements : SIVED NG : 04 98 05 23 53 / contact@sived83.com

Lieux d'implantation des colonnes à cartons : Parking Jean Monnet / Place du Mourillon/ Parking Casino / Chemin André Malraux / Chemin des Cadenières / Avenue du Bellegou / Chemin Sainte Colombe/ Chemin des Clos.

«DE LA CHENILLE AU PAPILLON» : Un nouveau lieu d'accueil pour les parents

Deux intervenantes qualifiées de la Passerelle Val d'Issole assurent chaque mois une permanence au Centre Multi accueil Jules Ferry pour accompagner votre «petite chenille» dans sa transformation en «papillon».
Au programme : écoute, partage, convivialité mais également jeux et développement de l'autonomie.
Les permanences ont lieu de 9h30 à 11h45 aux dates suivantes :
Vendredi 3 février / Vendredi 3 mars / Vendredi 14 avril / Vendredi 12 mai / Vendredi 9 juin
Gratuit - Renseignements : La Passerelle du Val d'Issole : LAEP «De la chenille au papillon»
Tél. 06 50 34 77 91 / 07 71 84 13 99 - lpvi.laepc@orange.fr / lpvi.laepa@orange.fr

MOUV'EN BUS : vos déplacements facilités dans Brignoles

L'Agglomération Provence Verte a mis en place une nouvelle navette afin de limiter les déplacements en voiture dans Brignoles.
En souscrivant un abonnement de 10€/an (+5€ de frais de carte lors de l'inscription), vous pourrez désormais emprunter la navette 111 dont la rotation se fait toutes les 15 minutes.
Celle-ci circule du lundi au samedi de 9h30 à 16h40 sur l'itinéraire suivant : Complexe aquatique Aquavabre; Halte Routière Clémenceau; Place Saint-Louis; Conservatoire des Ursulines; Avenue Dréo.
Renseignements : Autocars Blanc - 22 avenue Dréo à Brignoles
Tél. 04 94 69 08 28 ou au 04 98 05 63 10